

RCS : EVRY Code greffe : 7801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de EVRY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2018 B 04781 Numéro SIREN : 824 391 916 Nom ou dénomination : 3D IMMOBILIER

Ce dépôt a été enregistré le 08/08/2022 sous le numéro de dépôt 14136

Société par action simplifiée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 2 rue de l'Abbaye
91 800 BRUNOY

N°824 391 916 RCS d'EVRY

Déposé au Greffe du Tribunal de Commerce d'EVRY	
	Le : Numéro: 8 AOUT 2022 <i>[Signature]</i>

**PROCES-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 30 juin 2022**

Le « 30 juin 2022 », à « 8 Heures »,

La société NUTTENS, Société par Actions Simplifiée au capital de 3 711 000 euros ayant son siège social 12 Allée de la Tuilerie – ZAC de la Tuilerie 94440 MAROLLES EN BRIE, immatriculée au RCS de Créteil sous le numéro 843 627 092.

Représentée par son Président Monsieur Vincent Nuttens.

En présence du Président.

En présence du Commissaire aux Comptes titulaire de la Société.

I- A préalablement exposé ce qui suit :

Monsieur Vincent Nuttens, Président de la Société, a arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexes) de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

II- A pris les décisions suivantes :

- Approbation des comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2021 ;
- Affectation du résultat de l'exercice ;
- Validation des conventions visées à l'article L227-10 du Code de commerce ;
- Fixation de la rémunération du Président.

PREMIERE DECISION :

L'associé unique, après avoir pris connaissance du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

[Signature]

En conséquence, il donne au dirigeant quitus de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

L'associé unique prend acte, conformément à l'article 223 quater du CGI, qu'au cours de l'exercice écoulé aucune somme n'a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39-4 du CGI.

DEUXIEME DECISION :

L'associé unique, sur proposition du Président de la Société, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2021 s'élevant à 38 257.86 euros en totalité au compte « report à nouveau ».

Compte tenu de cette affectation :

- Le compte « report à nouveau » s'élève à 149 257.66 euros,
- Les capitaux propres sont de 160 257.66 euros.

Conformément à la loi, l'associé unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

TROISIEME DECISION :

L'associé unique constate que certaines conventions ont été conclues, au cours de l'exercice écoulé, conformément à l'article L 227-10 du Code de commerce.

QUATRIEME DECISION :

L'associé unique décide de fixer la rémunération de la société NUTTENS en tant que Président, à la somme annuelle de 5 000 euros.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par :

L'associé unique, la société NUTTENS
Représentée par son Président Monsieur Vincent Nuttens

le 26/06/2022

NUTTENS SAS
12, la Tuilerie - 94440 Marolles-en-Brie - Fr
SIRET 843 627 092 0001 - FR 65

Le nouveau Président, la société NUTTENS
Représentée par son Président, Monsieur Vincent Nuttens

le 26/06/2022

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2021 12			Exercice N-1 31/12/2020 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains	78 000		78 000	78 000		
	Constructions	312 000	56 776	255 224	267 297	- 12 073	- 4. 52
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	49 205	1 922	47 283		47 283	
	Immobilisations en cours	168 715		168 715		168 715	
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	3 675		3 675		3 675	
	Total II	611 594	58 698	552 896	345 297	207 600	60. 12
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	14 855		14 855	5 945	8 910	149. 88
	Autres créances	333 074		333 074	9 842	323 232	NS
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	77 113		77 113	36 526	40 587	111. 12
	Charges constatées d'avance (3)						
	Total III	425 042		425 042	52 313	372 730	712. 50
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	1 036 637	58 698	977 939	397 609	580 329	145. 95

(1) Dont droit au ball

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

W

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2021 12	Exercice N-1 31/12/2020 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé :) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	10 000	10 000		
	Réserves				
	Réserve légale	1 000	1 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	111 000	71 487	39 513	55.27
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	38 258	39 513	- 1 255	- 3.18
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	160 258	122 000	38 258	31.36
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires		252 180	- 252 180	100.00
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	523 659	15 000	508 659	N5
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
Comptes de Régularisation	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	231 263	7 640	223 623	N5
	Dettes fiscales et sociales	59 751	789	58 962	N5
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	3 008		3 008	
	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	817 681	275 610	542 072	196.68
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	977 939	397 609	580 329	145.95

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

817 681

275 610

W

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2021 12			Exercice N-1 31/12/2020 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	111 807		111 807	87 493	24 314	27.79
Chiffre d'affaires NET	111 807		111 807	87 493	24 314	27.79
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges						
Autres produits			0		0	
Total des Produits d'exploitation (I)			111 808	87 493	24 314	27.79
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			44 225	22 111	22 114	100.01
Impôts, taxes et versements assimilés			2 089	1 958	131	6.69
Salaires et traitements						
Charges sociales						
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			13 995	12 073	1 922	15.92
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			0	0	-0	-58.33
Total des Charges d'exploitation (II)			60 309	36 142	24 167	66.87
1 - Résultat d'exploitation (I-II).			51 498	51 351	147	0.29
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

u

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2021 12	31/12/2020 12	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	5 410	3 141	2 269	72. 24
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	5 410	3 141	2 269	72. 24
2. Résultat financier (V-VI)	- 5 410	- 3 141	- 2 269	- 72. 24
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	46 088	48 210	- 2 122	- 4. 40
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII				
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		154	- 154	- 100. 00
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII		154	- 154	- 100. 00
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)		- 154	154	100. 00
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	7 830	8 543	- 713	- 8. 35
Total des produits (I+III+V+VII)	111 808	87 493	24 314	27. 79
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	73 550	47 981	25 569	53. 29
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	38 258	39 513	- 1 255	- 3. 18

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées

W

3D IMMOBILIER

Société par actions simplifiée au capital de 10 000 euros

Siège social : 2 rue de l'Abbaye – 91800 Brunoy

RCS : EVRY 824 391 916

Rapport du commissaire aux comptes Sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021



Commissaire aux comptes membre de la compagnie régionale de Paris
28 rue Châteaudun – 75009 Paris
Société par Actions Simplifiée au capital de 850€ – RCS Paris 789 994 514

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

A l'associé unique de la société 3D Immobilier,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale ordinaire, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 3D Immobilier relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne,

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne,
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels,
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier,
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 15 juin 2022

Le commissaire aux comptes

IMPULSA Audit

Membre de la compagnie régionale
de Paris



Grégoire Proust

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2021 12			Exercice N-1 31/12/2020 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains	78 000		78 000	78 000		
	Constructions	312 000	56 776	255 224	267 297	- 12 073	- 4. 52
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	49 205	1 922	47 283		47 283	
	Immobilisations en cours	168 715		168 715		168 715	
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	3 675		3 675		3 675	
	Total II	611 594	58 698	552 896	345 297	207 600	60. 12
L'ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	14 855		14 855	5 945	8 910	149. 88
	Autres créances	333 074		333 074	9 842	323 232	NS
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	77 113		77 113	36 526	40 587	111. 12
	Charges constatées d'avance (3)						
	Total III	425 042		425 042	52 313	372 730	712. 50
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	1 036 637	58 698	977 939	397 609	580 329	145. 95

(1) Dont droit au ball

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2021 12	Exercice N-1 31/12/2020 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé :) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	10 000	10 000		
	Réserves				
	Réserve légale	1 000	1 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	111 000	71 487	39 513	55.27
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	38 258	39 513	- 1 255	- 3.18
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	160 258	122 000	38 258	31.36
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires		252 180	- 252 180	- 100.00
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	523 659	15 000	508 659	NS
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	231 263	7 640	223 623	NS
	Dettes fiscales et sociales	59 751	789	58 962	NS
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	3 008		3 008	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	817 681	275 610	542 072	196.68
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	977 939	397 609	580 329	145.95

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

817 681 275 610

W

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2021 12			Exercice N-1 31/12/2020 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	111 807		111 807	87 493		24 314	27.79
Chiffre d'affaires NET	111 807		111 807	87 493		24 314	27.79
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges							
Autres produits			0			0	
Total des Produits d'exploitation (I)			111 808	87 493		24 314	27.79
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			44 225	22 111		22 114	100.01
Impôts, taxes et versements assimilés			2 089	1 958		131	6.69
Salaires et traitements							
Charges sociales							
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			13 995	12 073		1 922	15.92
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			0	0		-0	-58.33
Total des Charges d'exploitation (II)			60 309	36 142		24 167	66.87
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			51 498	51 351		147	0.29
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

W

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2021 12	31/12/2020 12	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	5 410	3 141	2 269	72.24
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	5 410	3 141	2 269	72.24
2. Résultat financier (V-VI)	- 5 410	- 3 141	- 2 269	- 72.24
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	46 088	48 210	- 2 122	- 4.40
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII				
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		154	- 154	- 100.00
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII		154	- 154	- 100.00
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)		- 154	154	100.00
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	7 830	8 543	- 713	- 8.35
Total des produits (I+III+V+VII)	111 808	87 493	24 314	27.79
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	73 550	47 981	25 569	53.29
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	38 258	39 513	- 1 255	- 3.18

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier

: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

uv

ANNEXE COMPTABLE

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021 sont caractérisés par les données suivantes:

-Total du bilan.....:	<u>977.939€</u>
-Total des charges.....:	<u>73.550€</u>
-Total des produits.....:	<u>111.808€</u>
-Résultat de l'exercice.....:	<u>38.258€</u>

Les notes ou tableaux joints font partie intégrante des comptes annuels.

Faits caractéristiques de l'exercice

Les éléments caractéristiques de l'exercice sont exposés dans le rapport de gestion du Président présenté à l'associé unique, appelé à statuer sur les comptes de l'exercice.

Note : Règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base:

- continuité de l'exploitation
 - permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
 - indépendance des exercices,
- et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

- Immobilisations

Les immobilisations incorporelles corporelles et les stocks sont évalués :

- à leur coût d'acquisition pour les biens acquis à titre onéreux,
- à leur coût de production pour les biens produits,
- à leur valeur vénale pour les biens acquis à titre gratuit.

Pour les immobilisations non décomposables il est fait application de la mesure de simplification pour les PME concernant les amortissements.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'usage des biens et font l'objet d'une dotation unique.

- Batiment : 60 ans
- Aménagements : de 10 à 15 ans

W

- Créances

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire d'une créance est inférieure à sa valeur comptable. Il en est notamment ainsi lors d'un règlement judiciaire ou d'une liquidation de biens d'un client. Chaque client fait l'objet d'une étude permettant d'évaluer les chances de récupération de la créance.

Note : Etat de l'actif immobilisé - TABLEAU LF 2033C

Note : Etat des amortissements - TABLEAU LF 2033C

Note : Etat des provisions - TABLEAU LF 2033D

Note : Etat des échéances des créances et des dettes - TABLEAU LF 2033A

Les créances et les dettes sont à considérer à moins d'un an.

Note : Charges à payer

Total des opérations concernées	217 936
Fournisseur factures non parvenues	217 312
CFE	624

Note : Produits à recevoir

Total des opérations concernées	14 855
Factures à établir	14 855

Note : Produits constatés d'avance

Total des opérations concernées	0
---------------------------------	---

Note : Charges constatées d'avance

Total des opérations concernées	0
---------------------------------	---

Note : Provision pour risques et charges

Néant

uv

Note : Composition du capital social

Le capital, de 10.000€, est composé de 10 000 parts sociales de 1€ de valeur nominale.

Note: Effectif de l'entreprise

L'effectif salarié à la date de clôture était de 2 personnes :

Note: Information relative au Coronavirus

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/12/2021 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

Les éléments suivants reflètent uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation :

- la valeur comptable des actifs et des passifs
- la dépréciation des créances clients
- la dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles
- la dépréciation des stocks
- les impôts différés actifs
- le chiffre d'affaires
- les « covenants » bancaires

Les états financiers de l'entité ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité. Les activités 2021 n'ont pas été affectées par l'épidémie de Covid-19. L'entité ne s'attend pas à un impact sur ses états financiers en 2022. L'entité, compte tenu du caractère évolutif de l'épidémie, n'est toutefois pas en capacité d'en apprécier précisément l'impact chiffré éventuel.



Désignation de l'entreprise SAS 3D IMMOBILIERNéant ☐ *Adresse de l'entreprise 2 RUE DE L'ABBAYE91800 BRUNOYNuméro SIRET * 8 2 4 3 9 1 9 1 6 0 0 0 1 5Durée de l'exercice en nombre de mois * 1 2Durée de l'exercice précédent * 1 2

				Exercice N clos le <u>3 1 1 2 2 0 2 1</u>		Exercice N-1 clos le <u>3 1 1 2 2 0 2 0</u>	
ACTIF		Brut 1	Amortissements - Provisions 2	Net 3		Net 4	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	010	012				
	Fonds commercial *						
	Autres *	014	016				
	Immobilisations corporelles *	028	030	58 698	549 221	345 297	
	Immobilisations financières * (1)	040	042	3 675	3 675		
Total I (5)		044	048	58 698	552 896	345 297	
STOCKS ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052				
	Marchandises *	060	062				
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066				
	Créances (2)	068	070	14 855	14 855	5 945	
	Clients et comptes rattachés *						
	Autres * (3)	072	074	333 074	333 074	9 842	
	Valeurs mobilières de placement	080	082				
	Disponibilités	084	086	77 113	77 113	36 526	
	Charges constatées d'avance *	092	094				
	Total II	096	098	425 042	425 042	52 313	
Total général (I+II)		110	112	58 698	977 939	397 609	
PASSIF				Exercice N NET 1		Exercice N-1 NET 2	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		10 000		10 000	
	Ecarts de réévaluation	124					
	Réserve légale	126		1 000		1 000	
	Réserves réglementées *	130					
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)	131	132				
	Report à nouveau	134		111 000		71 487	
	Résultat de l'exercice	136		38 258		39 513	
	Provisions réglementées	140					
	Total I	142		160 258		122 000	
	Total II	154					
DETTES (4)	Provisions pour risques et charges	156		29 100		267 180	
	Emprunts et dettes assimilées	164					
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	166		231 263		7 640	
	Fournisseurs et comptes rattachés *	169	494 559	557 318		789	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)	172					
	Produits constatés d'avance	174					
Total III		176		817 681		275 610	
Total général (I + II + III)		180		977 939		397 609	
RENVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195			
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	221 594		
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184			

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

✓

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS 3D IMMOBILIER

Néant ☐ *

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410		412		414		416		
Immobilisations corporelles	Terrains	420	78 000	422		424		426	78 000	78 000
	Constructions	430	312 000	432		434		436	312 000	312 000
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446		
	Installations générales, agencements divers	450		452	49 205	454		456	49 205	49 205
	Matériel de transport	460		462		464		466		
	Autres immobilisations corporelles	470		472	168 715	474		476	168 715	168 715
Immobilisations financières		480		482	3 675	484		486	3 675	3 675
TOTAL		490	390 000	492	221 594	494		496	611 594	611 594

II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES									
Immobilisations corporelles	Immobilisations incorporelles	500		502		504		506	
	Terrains	510		512		514		516	
	Constructions	520	44 703	522	12 073	524		526	56 776
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536	
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542	1 922	544		546	1 922
	Matériel de transport	550		552		554		556	
Autres immobilisations corporelles		560		562		564		566	
TOTAL		570	44 703	572	13 995	574		576	58 698

III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES	(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	

Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values			
					Court terme *	Long terme		
						19 %	15 % ou 12.8 %	0 %
	①	②	③	④	⑤	⑥	⑦	⑧
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589
Plus-values taxables à 19 % (1)		579		Régularisations	590	583	594	595
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies)							591	
TOTAL					596	585	597	599

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

④

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS 3D IMMOBILIER

Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	
Déficits de l'exercice	860	
Total des déficits restant à reporter	870	

III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995	
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (art. 209C du CGI)	996	

IV DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *	380	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	20 469
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	1 499
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

(1) Cette case correspond au montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

✓